

Soirée patrimoine au Bic

Comité du patrimoine naturel et culturel du Bic

Assemblée générale annuelle 2020

10 novembre 2021, 19 h

Centre des loisirs Curé-Soucy (salle des 50 ans et plus)

****

Crédit photo : LAVOIE Linda LE BIC 2013

|  |  |
| --- | --- |
| |  | | --- | |  | |

**AVIS DE CONVOCATION**  
**du Comité du patrimoine naturel et culturel du Bic  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020**

**MERCREDI, 10 novembre, 19 h, Centre des loisirs Curé-Soucy, rue du Mont-Saint-Louis**

Le Comité du patrimoine naturel et culturel du Bic tiendra son assemblée générale annuelle le mercredi, 10 novembre 2021, 19 h, salle des 50 ans et plus du Centre des loisirs Curé-Soucy.

**ORDRE DU JOUR**

1. Mot de bienvenue de la coprésidente et du coprésident
2. Vérification du quorum (10 membres)
3. Élection du président et secrétaire d’assemblée
4. Lecture et adoption du projet d’ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès verbal de l’AGA du 25 novembre 2020
6. Lecture du rapport d’activités 2020
7. Rapports financiers : Bilan 2019 et États financiers 2020
8. Plan d’action 2021
9. Élections
10. Divers

a) 19 janvier 2022 : assemblée extraordinaire : modification des règlements généraux

b)

c)

1. Mot de clôture et levée de l’assemblée

**IMPORTANT : CONSIGNES relatives à la Santé publique**

Le port du masque est obligatoire, mais il sera possible de le retirer une fois à votre place.

Nous vous demanderons de signer un registre des présences.

La distanciation physique est prévue ainsi que le matériel de désinfection des mains. Maximum : 25 personnes.

Bienvenue à tout le monde du Bic ou des environs…

Comité du Patrimoine naturel et culturel du Bic

Assemblée générale annuelle

Le 25 novembre 2020, 19 h, Auberge le Vieux Bicois

Procès verbal

Étaient présents : Linda Lavoie; Annette Albert; Pierre-Luc Morin; Jacques Thériault; Pauline Côté; Daniel St-Pierre; Francine Gauvin; Jean Munro; Danielle Brabant; Virginie Proulx; Myriam Graton; André Marsolais; Véronique O’leary; Richard Lemay; Maurice Bujold; Nathaly Brassard.

Étaient absents : Valérie Jean; Jean-François St-Pierre; Jacinthe Carbonneau.

1. Linda Lavoie, co-présidente souhaite la bienvenue aux participants et explique que cette Assemblée devait se tenir en mars 2020 mais qu’en raison de la pandémie de Covid, elle se tient ce soir.
2. Élection du président et du secrétaire d’assemblée :

Véronique O’leary propose Richard Lemay comme président de l’Assemblée, adopté à l’unanimité. Jean Munro propose Nathaly Brassard comme secrétaire, adopté à l’unanimité.

1. Vérification du quorum (minimum 10 membres)

Présence de 16 membres

1. La lecture de l’avis de convocation n’étant pas obligatoire, ce point sera désormais exclu de l’ordre du jour;
2. Le président fait la lecture de l’ordre du jour et propose quelques modifications :

Point 11 : il a 4 postes à combler et non 2.

Point 13 : Ajout Varia

Pauline Côté propose l’adoption de l’ordre du jour, adopté à l’unanimité.

1. Linda Lavoie fait la lecture du procès-verbal de l’AGA 2018. Ajoutons un correctif :

Point 12 g – "Pauline Côté propose Daniel Brabant" nous corrigeons le nom de Daniel pour Danielle.

Véronique O’leary en propose l’adoption, adopté à l’unanimité.

1. Lecture faite du Rapport des activités 2019 (document ici résumé)

* ***Naissance d’un village –*** *Cette exposition permanente qui présente l’histoire du village du Bic dans l’ancienne Boucherie Blais restaurée et devenue Halte du patrimoine se verra bonifiée de nouvelles affichettes offrant des textes complémentaires aux photos. Cette réalisation a été effectuée par Kyliane Guay, étudiante embauchée via le programme Emploi d’été de Service Canada pour faire l’animation à la Halte durant l’été 2019, et l’information sera revue et validée par Jean Munro.*
* ***Naviguer sur le Saint-Laurent autrefois –*** *Exposition présentée pour une quatrième saison à la Halte-Galerie marquée par la présence de l’embarcation St.Lawrence River Skiff, prêtée par Catherine Gagnon et Ludovic Jolicoeur.*
* ***Regard sur le passé –***  *L’exposition des premiers habitants du littoral de Bic et de Saint-Fabien est toujours installée dans la maison Feindel du Parc national du Bic.*
* ***Maison Mignot – Chalet Wootton –*** *Quatre tableaux d’interprétation réalisés par le Comité du patrimoine installés en 2017 ont engendré plusieurs échanges entre des professeurs de l’UQAR et les membres du Comité en regard de la datation des dites maisons. S’en est suivi la mise sur pied d’un Comité aviseur, composé de divers experts qui ont pour mandat de clarifier l’information.*
* ***Maquette d’une chaloupe de pilote –***  *En octobre 2019, la maquette réalisée par l’artisan-chaloupier Pierre-Luc Morin a été installée dans la Maison de Feindel. Il reste un texte descriptif de ce type d’embarcation à fournir aux responsables du Parc, précisant tous les partenaires associés au projet.*
* ***Halte-Galerie et bilan 2019 des visiteurs –***  *La Halte a été ouverte du 20 juin au 25 août 2019 du jeudi au dimanche. Au total, 280 personnes ont visité notre centre d’interprétation.*
* ***Rendez-vous culturels 2019 –***  *5 événements culturels estivals ont été rendus possible grâce à l’implication du Comité sous la responsabilité de Pierre-Luc Morin en collaboration avec Kyliane Guay : chanteur Belge en tournée; soirée littérature et musique; musique « trad »; soirée cinéma et soirée de contes. Le Comité s’est également joint à la Société Saint-Jean-Baptiste du Bic pour l’organisation du pique-nique musical du 24 juin 2019.*
* ***Offensive membership –*** *Une soixantaine d’entreprises et organismes du milieu ont été sollicités financièrement via une lettre promotionnelle et l’envoi du nouveau dépliant sur les Oriflammes du Bic. Afin de promouvoir le membership individuel, un tirage a été organisé avec la collaboration de plusieurs commanditaires.*
* ***Rendez-vous festifs du Bic –*** *Participation du Comité du patrimoine à titre d’exposant à 3 des 5 Rendez-vous festifs du Bic de la saison 2019.*
* ***Carte touristique du Bic et Halte-Galerie –*** *Le paiement de la cotisation permet la visibilité de la Halte du patrimoine sur la carte.*
* ***Guide des maisons traditionnelles du Bic –*** *Impression d’un carton de mise à jour des nouveaux noms de rues qui sont intégrés au Guide des maisons traditionnelles du Bic.*
* ***Stratégie maritime – Patrimoine maritime du Havre du Bic –*** *Projet de documentation et d’interprétation du patrimoine maritime du secteur historique du Havre du Bic visant à documenter ce point central de la voie maritime du Saint-Laurent, qui a vu l’installation d’une première station de pilotage dès le début de la colonisation (1762). Le Comité du patrimoine s’est engagé à diffuser des capsules d’information relatives aux informations colligées par les deux chercheurs du projet sur le site Web et la page Facebook du Comité.*
* ***Oriflammes du Bic –*** *Trois autres oriflammes se sont ajoutées en 2019, pour un total de six, et sont réparties à des endroits stratégiques du village. Le Comité souhaite recevoir des propositions du public afin de réaliser d’autres oriflammes et d’éventuellement en créer un circuit.*
* ***Plan d’implantation et d’intégration architectural (PIIA) –*** *Une consultation publique eut lieu le 25 septembre 2019 et le Comité y a déploré l’emphase sur les aspects restrictifs qui y ont été présentés. Le Comité souhaiterait une authentique réflexion collective en amont de ce projet de règlement sachant pertinemment que la mise en œuvre d’un tel outil repose sur l’adhésion des citoyens.*
* ***Opération “restauration du petit garage” –***  *Afin de réparer la toiture du petit garage utilisé par le Comité pour la Halte-Galerie, une commandite de près de 1500 $ en matériaux a été obtenue de la Coopérative Purdel du Bic et de la Coopérative agricole de Saint-Fabien. Les travaux ont été effectués par la Maison des Jeunes, propriétaire du bâtiment. Enfin, le Comité souhaite installer un panneau des commanditaires au cours de la prochaine saison estivale.*
* ***Démolition de la résidence localisée au 10, avenue Saint-Valérien –*** *Avant que l’Épicerie Brillant ne reçoive le feu vert de la Ville de Rimouski suite à la démolition de la dite résidence, pour son agrandissement, le Comité avait déposé un document de réflexion de 4 pages en lien avec la perturbation du paysage architectural à l’intention du Conseil municipal de la Ville de Rimouski.*
* ***Demande d’accompagnement à Culture BSL –*** *Approche effectuée auprès l’organisme dans le but de trouver du financement afin d’engager une coordination permanente pour le Comité.*
* ***Médiation avec Équi-Justice –*** *Une médiation avec l’organisme a été acceptée par le Comité suite au vol de la petite caisse à l’été 2018 par un jeune mineur. Ce dernier s’est retrouvé à rembourser par la réalisation de travaux communautaires supervisés.*

8- **Présentation et adoption des états financiers 2019 :** Linda Lavoie présente l’état des résultats préparé par Jean-François St-Pierre. Le bilan financier n’ayant pas été distribué sera adopté au prochain AGA prévue en avril 2021. Toutefois, celui-ci a été conformément vérifié par monsieur Maurice Bujold. Daniel St-Pierre propose l’adoption de l’état des résultats, adopté à l’unanimité.

9- **Modification des règlements généraux :** Considérant la durée de la rencontre en temps de pandémie, il été proposé par Annette Albert de reporter l’adoption des règlements généraux en Assemblée extraordinaire ultérieurement afin d’alléger la présente AGA. Adopté à l’unanimité.

10- **Commentaires des membres :**

Une motion de félicitations est proposée par Danielle Brabant au conseil d’administration en lien avec leur rapport d’activités. Adopté à l’unanimité.

André Marsolais souligne le fait que les membres du Comité relèvent presque tous du patrimoine et propose qu’il serait intéressant d’assurer la relève en recrutant des jeunes.

Annette Albert mentionne un intérêt pour initier des contacts avec des regroupements de citoyens (ex : Concert des Iles du Bic; etc.)

Linda Lavoie demande aux membres présents de l’Assemblée de recruter ou faire la promotion du Comité au sein de leur réseau respectif. Elle propose également la possibilité de déléguer un administrateur du Comité dans d’autres c.a. (ex : Maison de la culture).

11**- Élection des administrateurs et administratrices**

1. Élection du président et de la secrétaire d’élection. Linda Lavoie propose Richard Lemay comme président d’élection, adopté à l’unanimité.
2. Jean Munro propose Nathaly Brassard comme secrétaire d’élection, adopté à l’unanimité.

c) Richard Lemay explique que le conseil d’administration est composé de 7 membres et qu’ils sont élus pour un mandat de 2 ans.

1. Il y a 3 postes qui sont à mi-mandat : ce sont les postes de Jacinthe Carbonneau; Jean-François St-Pierre et de Linda Lavoie.

e) Il y a 4 postes échus : soit celui de Pierre-Luc Morin, de Valérie Jean et celui de Annette Albert. À noter qu’il restait un poste vacant.

Propositions des candidats  pour les 4 postes à combler :

Pierre-Luc Morin propose Maurice Bujold (accepte)

Maurice Bujold propose Pierre-Luc Morin (accepte)

Pauline Côté propose Francine Gauvin (refuse)

Linda Lavoie propose Jean Munro (refuse)

Pauline Côté propose Danielle Brabant (refuse)

Véronique O’leary propose Danielle Brabant (refuse)

Jean Munro propose Jacques Thériault (refuse)

Linda Lavoie propose Pauline Côté (refuse)

Linda Lavoie propose Richard Lemay (refuse)

Pauline Côté propose Daniel St-Pierre (refuse)

Jean Munro propose Nathaly Brassard (refuse)

Il reste deux postes vacants à pourvoir pour un mandat de 2 ans. Il est proposé par Annette Albert d’envoyer une lettre officielle à la Société rimouskoise du patrimoine afin qu’un des 7 postes au c.a. soit comblé par un membre du c.a. de la SRP, adopté à l’unanimité.

**12- Varia**

Le Comité procède au tirage de 6 oriflammes dont les gagnants sont :

André Marsolais (moulin)

Daniel St-Pierre (eider)

Maurice Bujold (église)

Richard Lemay (grange)

Pauline Côté (aquarelle)

Véronique O’Leary (héron)

Linda Lavoie annonce l’ouverture d’un café au Bic, prévu à l’été 2021 dans la maison de Georges-Réal Thériault située au côté de la boulangerie. Les propriétaires seront Megan Lemaire Vaillancourt et sa sœur. Leur concept étant basé sur la récupération, elles font d’ailleurs appel à la population pour recevoir du mobilier usagé.

À noter que la tenue de cette assemblée s’est faite le même jour où la décision concernant le découpage électoral est tombée en faveur du respect du territoire du Bic.

**13** - **Remerciements**

* À tous les membres présents;
* À Richard Lemay et Nathaly Brassard;
* À Virginie Proulx, Conseillère municipale, district Le Bic;
* À Danielle Brabant pour son aide à la révision d’un article rédigé par Linda Lavoie pour le compte du Collectif pour le statu quo des districts électoraux dans le Mouton Noir;
* À Renée Anctil, co-propriétaire de l’Auberge au Vieux Bicois;

**14- Levée de l’Assemblée**

La levée de l’Assemblée est proposée par Annette Albert à 21 h 04, adopté à l’unanimité.

**COMITÉ DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL DU BIC**

**Rapport d’activités 2020**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’assemblée générale annuelle (AGA) de 2019 a eu lieu le 25 novembre 2020, à l’Hôtel du Vieux Bicois, alors qu’elle était initialement prévue le 31 mars 2020 dans le foyer du Théâtre du Bic. Elle devait être précédée d’une présentation des mandats et réalisations de Horizon NATURE BSL. En raison de la pandémie de la COVID-19, nous n’avons pas eu le choix de déplacer notre AGA et d’annuler la présentation des responsables de Horizon NATURE BSL.

L’année 2020 a été marquée, voire perturbée par la pandémie de la COVID-19. Les activités régulières du Comité du patrimoine n’ont pas eu lieu, à savoir l’ouverture de la Halte du patrimoine ainsi que la tenue des habituels « Rendez-vous culturels » de la saison estivale. Les membres du conseil d’administration ont tenu une réunion le 11 février 2020, laquelle a été suivie par une réunion virtuelle tenue en mars 2020 (via Messenger), où la décision de ne pas ouvrir la **Halte du patrimoine** à l’été 2020 a été prise par les membres du c.a. du Comité du patrimoine, en considération des éléments suivants :

* notre OBNL est un service non essentiel ;
* notre conseil d’administration est composé de bénévoles qui sont pour la plupart des personnes plus ou moins vulnérables, en raison de leur âge ou de leur dossier médical ;

* nous anticipons une grande difficulté à recruter, en raison de la prestation fédérale offerte aux étudiants en raison du contexte de la pandémie ;
* difficulté à faire respecter les consignes de sécurité en raison de l’exiguïté des lieux.

Cette pause obligée a néanmoins permis de se consacrer à la poursuite du projet **« Patrimoine maritime – havre du Bic** » en vue de publier « Le Bic – une histoire maritime », ainsi qu’à la bonification du Répertoire du patrimoine culturel québécois du ministère de la Culture et des Communications, principalement pour les maisons ancestrales de la pointe aux Anglais, qui font partie du site patrimonial havre du Bic, cité par la ville de Rimouski en décembre 2015, en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel.

Ledit projet comprend également la production de quatre panneaux d’interprétation abordant les thèmes « Navigateurs et constructeurs », « Les pilotes 1730-1905 », « Histoire et villégiature : la pointe aux Anglais » et « L’île au Massacre : de l’événement à la légende ».

Par ailleurs, le dossier de **redécoupage des districts électoraux** a mobilisé intensivement le Comité pendant neufmois, comme en témoigne la chronologie détaillée qui est jointe en annexe à ce rapport. Voici, néanmoins, une présentation sommaire des principaux éléments du cheminement de ce dossier visant à nous mener à l’étape finale, soit une consultation publique ÉCRITE et virtuelle avec les commissaires de la Commission de la représentation électorale, le 21 octobre 2020.

**Résumé sommaire**

**REDÉCOUPAGE DES DISTRICTS ÉLECTORAUX**

Cet important dossier débute le 16 mars 2020, lors de l’adoption d’un projet de règlement de division du territoire de la ville de Rimouski en onze districts électoraux, lequel vient considérablement modifier le territoire des deux districts électoraux Le Bic et Sacré-Cœur. Une des nouvelles limites proposées pour le Bic s’étend jusqu’à l’église de Sacré-Cœur, du côté est.

Ayant pris connaissances des enjeux soulevés par ledit projet de règlement, les coprésidentes du Comité du patrimoine naturel et culturel du Bic rédigent le 7 avril une ***« Lettre ouverte aux élus  - Le découpage des districts électoraux : une question de démocratie ».*** En plus des élus rimouskois, ladite lettre est également transmise aux médias régionaux, à plusieurs intervenants, à la direction régionale et à la ministre des Affaires municipales ainsi qu’au député Harold Lebel. Dès le 8 avril, elle sera publiée intégralement dans le journal L’Avantage, version numérique, à la rubrique Opinion.

S’amorce alors une longue série de démarches téléphoniques, de courriels, de discussions, d’échanges d’opinions, de rencontres extérieures (seules permises en raison de la pandémie de la COVID-19), de rédaction et d’expédition à six reprises d’Infolettres aux membres et amis du Comité, afin de les informer et de les enjoindre à transmettre, s’ils le souhaitent, leur opposition au projet de règlement auprès du greffe de la Ville de Rimouski.

Un total de **245 signatures** est requis et cette démarche d’opposition aura lieu trois fois, (considérant qu’une étape a dû être reprise), sous la gouverne de l’administration municipale. Malgré le fait que nous n’ayons pas eu accès aux chiffres officiels, le nombre de personnes s’opposant au projet de règlement a été considérablement dépassé, voisinant, plus ou moins 500 signatures. La quatrième étape a été la consultation publique écrite, jumelée à une consultation « ZOOM » organisée par la Ville et tenue le 29 juillet.

Lors de la **cinquième étape**, l’opposition citoyenne devait être adressée à la Commission de la représentation électorale, ce qui permettra d’obtenir une consultation publique écrite jumelée à deux visioconférences le 21 octobre 2020.

La décision des commissaires nous est parvenue le 25 novembre 2020 et reprend la majorité des arguments utilisés tout au long du cheminement de ce dossier. Suite à une longue liste de « considérant », on peut lire : « En conséquence, la CRE, en vertu des pouvoirs que lui accorde la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chapitre E-2.2), décide et donne avis : a) Que le territoire du district numéro 11 du Bic correspond à celui de la Municipalité du Bic telle qu’elle existait avant l’annexion municipale du 16 septembre 2009; (…)

Nous sommes particulièrement fiers et satisfaits d’avoir obtenu une forte participation citoyenne, issue d’une collaboration avec des résidents des autres districts, principalement ceux de Sacré-Cœur, directement concernés par le redécoupage proposé par la Ville. Afin de faire valoir notre prise de position citoyenne dans ce dossier, le Mouton noir, édition juillet-août 2020, a d’ailleurs publié un article titré **« Un nouveau découpage électoral ou quand la démocratie est sous le tapis »,** sous la signature de la quasi-totalité des membres du « Collectif citoyen pour le statu quo des districts électoraux » : Linda Lavoie, Valérie Jean, Pierre-Luc Morin, Jacinthe Carbonneau, Jean-François St-Pierre, Jean Munro, Jean Richard, Danielle Brabant, Laurie Cardinal (résidents du district Le Bic); Jean-François Deschênes (résident du district Sacré-Cœur); Caroline Bérubé (résidente du district de Nazareth). Ce même Collectif citoyen s’est réuni à l’extérieur (contexte de la pandémie de la COVID-19) à sept reprises pour discuter du dossier et s’entendre sur la suite du cheminement à chacune des rencontres.

Quant à la couverture médiatique, une trentaine d’articles dans les médias écrits, électroniques et numériques, incluant quelques entrevues de Linda Lavoie, coprésidente, ont été comptabilisés.

Pour les détails, voir le document annexé : Redécoupage des districts électoraux 2020 – Chronologie détaillée.

**Stratégie maritime - Patrimoine maritime du Havre du Bic**

L’année 2020 a été consacrée à la poursuite de la réalisation d’un important volet du projet « Patrimoine maritime – Havre du Bic », soit la publication « Le Bic une histoire maritime ». Plusieurs discussions, échanges, recherches et rencontres, dont une virtuelle avec Catherine Broué en France, Jean Munro, Alain Ross, Valérie Jean et Linda Lavoie ont permis d’effectuer toutes les étapes inhérentes à un tel processus.

La responsabilité éditoriale a été confiée à Catherine Broué, enseignante à l’UQAR, qui a rédigé la version finale de notre publication, dont la version préliminaire provenait de Alain Ross. Jean Munro, a assumé la responsabilité de la compilation des illustrations. Laurence Deslauriers-Chouinard et Maxime Gohier ont aussi collaboré  à la recherche. La révision linguistique a été effectuée par Claude Demers. Les coprésidentes du conseil d’administration du Comité, Valérie Jean et Linda Lavoie, ont assuré la coordination et à l’administration du projet.

À la fin décembre 2020, le Comité disposait d’une maquette quasi-finale, la sortie de l’imprimerie de la publication « Le Bic une histoire maritime » se fera quelques mois plus tard.

Aussi, une opération « bonification » du Répertoire du patrimoine culturel québécois (RPCQ) du ministère de la Culture et des Communications, accessible gratuitement par Internet, a été réalisée. Ce sont principalement les résidences ancestrales, ainsi que leurs personnages historiques ayant habité le secteur de la pointe aux Anglais, qui ont fait l’objet d’ajouts de renseignements liés aux volets historique et architectural. En complément, plusieurs photos d’hier et d’aujourd’hui.

Enfin, la réalisation du dernier volet du projet « Patrimoine maritime – havre du Bic » doit se concrétiser au cours de l’année 2021 avec la production de 4 panneaux d’interprétation abordant les thèmes suivants : les pilotes 1730-1905, les navigateurs et constructeurs, histoire et villégiature, et l’Île au Massacre : de l’événement à la légende. Il est prévu que ces panneaux soient installés dans le secteur de la marina du Parc du Bic et de la pointe aux Anglais. Le parc national du Bic contribue financièrement en nous accordant un montant de 2 000 $.

**Oriflammes du Bic**

En raison de la pandémie, la Société des concerts aux îles du Bic a également vu ses activités perturbées. Contrairement à son habitude, l’organisme n’a pas utilisée, les supports métalliques installés sur plusieurs poteaux dans les rues du village, afin de promouvoir ses activités. Le Comité a donc décidé de laisser en place les six oriflammes qui avaient été installés. Par ailleurs, deux d’entre elles ont été brisées et sont difficilement récupérables.

Nous avons reçu plusieurs commentaires très positifs à l’égard de ce projet qui pourrait éventuellement être poursuivi, sous une forme ou une autre, au cours des prochaines années.

**« Regard sur le passé »**

Le Parc national du Bic, a quant à lui, connu une grande affluence au cours de l’été 2020, et l’exposition « Regard sur le passé » installée dans la Maison Feindel a certainement été vue par plusieurs personnes intéressées à connaître l’histoire des premiers occupants du littoral de Bic et de Saint-Fabien.

**« Maison Mignot – Chalet Wootton»**

En lien avec la controverse reliée à la datation de ce bâtiment, les panneaux d’interprétation réalisés par le Comité du patrimoine ont été retirés afin de permettre d’intégrer aux textes les modifications requises afin d’informer le public de la problématique de la datation et d’ainsi répondre aux préoccupations, voire remises en question des textes par les professeurs de l’UQAR.

**Membership… en temps de pandémie**

À l’instar de plusieurs organismes à but non lucratif, pour l’an 2020, nous avons suspendu notre recrutement, qui sera repris plus activement l’an prochain en 2021.

**Carte touristique du Bic – Le Comité du patrimoine « mieux positionné »**

Malgré notre période d’inactivité à l’été 2020, nous avons accepté de payer la cotisation requise pour conserver notre positionnement et visibilité sur la carte touristique du Bic. Nous osons croire que cela devrait nous amener un plus grand achalandage à la Halte, lors de l’éventuelle « réouverture » à l’été 2021, puisqu’il s’agit vraiment d’un outil très utilisé par les touristes.

**PIIA (plan d’implantation et d’intégration architecturale) pour le noyau villageois**

En plus d’avoir déposé un mémoire au nom du Comité, lors de la consultation publique écrite imposée par le contexte de la pandémie, et qui a eu lieu du 4 au 16 novembre 2020, Jean Munro, Pierre-Luc Morin et Linda Lavoie se sont présentés lors de la séance du conseil municipal du 16 novembre afin d’appuyer la démarche de la ville à l’endroit de l’adoption de cet important règlement. À noter qu’un des propriétaires de l’Épicerie Brillant, Dany Roussel et une citoyenne du Bic, France Parent était également présents.

Malgré quelques lacunes, le fait par exemple que le PIIA ne s’applique pas aux bâtiments de ferme (granges), il s’avère néanmoins un outil règlementaire pouvant permettre d’éviter un développement résidentiel ou un agrandissement anarchique dans le cœur du village.

Le conseil municipal de la ville de Rimouski a procédé à l’adoption d’un règlement relatif au Plan d’implantation et d’intégration architectural pour le noyau villageois du Bic ainsi que pour le secteur de Sainte-Blandine.

Nous avons mentionné, entre autres, qu’une authentique réflexion collective en amont de ce projet de règlement n’avait malheureusement pas été faite, ce qui aurait permis aux gens de, non seulement, s’exprimer sur l’évolution architecturale du milieu, mais aussi et surtout de se sentir partie prenante à une démarche visant l’obtention d’un PIIA ou d’un site du patrimoine. Il a été clairement démontré que la mise en œuvre d’un tel outil repose sur l’adhésion des citoyens et citoyennes.

**« Restauration du petit garage »**

**Opération reconnaissance des partenaires reportée**

Toujours en raison du contexte lié à la pandémie, l’opération reconnaissance de nos partenaires n’a pas eu lieu. En bref, nous avions envisagé de souligner la contribution, non négligeable, des deux entreprises coopératives à savoir la Coopérative Purdel du Bic et la Coopérative agricole de Saint-Fabien à une opération « restauration » du petit garage en fournissant des matériaux pour une valeur d’environ 1,500 $ (contre-plaqués, membranes d’étanchéité, bardeaux de cèdres, etc.). Cette reconnaissance devait prendre la forme d’un panneau reconnaissant publiquement cette généreuse contribution, et simultanément, nous avions le désir de tenir un événement « reconnaissance » pour remercier, et solliciter en même temps l’ensemble de nos partenaires corporatifs. À suivre !

**Pétition – petit pont traversant la rivière près du Théâtre du Bic**

L’installation par le ministère des Transports (MTQ) de « glissières » métalliques visant à sécuriser ce petit pont, compte tenu de la vétusté de la rambarde, a suscité l’indignation de la part d’une citoyenne du Bic, Julie Gauthier. Cette dernière a mis en ligne une pétition qui mentionnait textuellement : «  Parce que la MRC de Rimouski-Neigette et la ville de Rimouski ont signé la Charte des paysages du Bas-Saint-Laurent, nous demandons à ces derniers de retirer la clôture de métal qui vient d’être installée sur le pont près du théâtre du Bic et qui donne sur la chute du village. Nos paysages méritent d’être préservés et mis en valeur ».

La pétition a récolté 260 signatures en une semaine et Radio-Canada a sollicité une entrevue radiophonique auprès de notre organisme à ce propos. En tant que coprésidente, Linda L. a mentionné qu’elle se réjouissait de constater que les citoyens sont sensibles à leur patrimoine et interviennent publiquement pour le protéger.

Bien que les glissières de métal étaient considérées comme une mesure temporaire, le MTQ a réagi à la pression du milieu indigné par la piètre qualité esthétique des travaux exécutés en devançant les travaux de reconstruction de la partie rambarde du pont, qui ont été réalisés à l’été 2020.

**ORIENTATIONS ET PLAN D’ACTION 2021**

À la base, le Comité conserve son orientation générale de faire connaître et apprécier le patrimoine naturel et culturel du Bic, tout en contribuant à sa conservation et à sa mise en valeur par ses actions citoyennes. Nous souhaitons qu’il soit possible d’entreprendre les démarches afin d’ouvrir la Halte du patrimoine au cours de la saison estivale 2021, et ce, tout en respectant les mesures sanitaires liées au contexte de a COVID-19.

**Nouvelle publication à venir « Le Bic une histoire maritime »**

La sortie de la publication « Le Bic une histoire maritime » est prévue pour 2021. Des activités médiatiques seront organisées ainsi qu’un réseau de divers points de vente, suite à une distribution dans le milieu afin d’accroître le sentiment d’appartenance envers la communauté bicoise.

**Les ORIFLAMMES du BIC**

Nous prévoyons l’ajout de quelques nouvelles oriflammes afin de poursuivre la promotion du patrimoine bicois, cette fois, sous l’angle du volet maritime, lequel a été largement documenté avec « Le Bic une histoire maritime ».

**PIIA**

Le noyau villageois fait enfin l’objet d’une protection additionnelle par l’adoption d’un plan d’implantation et d’intégration architecturale (PIIA), remplaçant ainsi la désignation au plan de zonage de la Ville de Rimouski de « zone d’intérêt patrimoniale ». Cette désignation n’offrait, à strictement parler, aucune protection du riche et unique patrimoine bâti de ce secteur. C’est une étape importante enfin réalisée, bien qu’un important travail d’information et d’éducation demeure nécessaire afin de faire comprendre les tenants et aboutissants d’un tel règlement municipal. La Société rimouskoise du patrimoine pourrait certes être mise à contribution.

**Parc de voisinage - Site de l’ancien garage Maurice Thériault**

Rappelons qu’à la suggestion de notre conseillère municipale, le 31 octobre 2019, un dossier préliminaire a été transmis à Sophie Bérubé, du service des loisirs de la Ville de Rimouski. Elle nous a répondu que le dossier a été acheminé au Service d’urbanisme, permis et inspection pour fins de pré-analyse et doit être réacheminé au Service responsable du dossier « Parcs et espaces verts » par la suite. Aucun suivi à ce jour.

En bref, le terrain vacant localisé au 229, de la rue de Sainte-Cécile-du-Bic pourrait devenir un magnifique espace vert converti en parc de voisinage, qui ajouterait indéniablement une plus-value à la qualité de vie de la communauté bicoise, ainsi qu’aux touristes, cyclistes et randonneurs. Le panorama exceptionnel du havre du Bic auquel on a accès à cet endroit constitue une percée visuelle, vraiment précieuse, et ne saurait être négligée dans une perspective d’aménagement et de développement durable.

Ce projet qui nous tient particulièrement à cœur, fait toutefois l’objet de plusieurs contraintes et obstacles, et requiert de colliger plusieurs renseignements afin de le réactiver, d’une façon ou d’une autre.

**REMERCIEMENTS**

À tous nos **membres individuels, entreprises et OBNL**, dont l’apport non négligeable, traduit non seulement l’appréciation à l’endroit de nos actions, mais contribue à notre notoriété dans le milieu et auprès des décideurs. MILLE MERCIS À VOUS!!!!

Merci à **Valérie Jean**, pour ses conseils avisés et son accompagnement de tous les instants

Merci à **Annette Albert**, notre info-graphiste, webmestre, communicatrice

Merci à **Jean-François St-Pierre,** notre grand argentier « en chef »

Merci à **Pierre-Luc Morin**, notre « cadet » doté de la mémoire des détails et encore et toujours passionné de patrimoine!

Merci à **Jacinthe Carbonneau**, qui s’est chargée de la rédaction de quelques procès verbaux

Merci à **Jean Munro**, qui est impliqué activement dans quelques-uns de nos dossiers

Merci à **Maurice Bujold,** d’avoir révisé nos états financiers

Merci à **Sabrina Gendron,** de la SRP pour son aimable collaboration et son ouverture…

**POUR LEUR SOUTIEN FINANCIER et autres…**

* **Ville de Rimouski (Programme Soutien aux organismes culturels)**
* **Merci à Virginie Proulx, conseillère municipale, district Le Bic**
* **Merci aux partenaires de l’Entente de développement culturel : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, Ville de Rimouski et MRC de Rimouski-Neigette**
* **Merci à Nathaly Brassard, pour son aide lors de l’AGA**
* **Merci à Richard Lemay, pour sa collaboration à la bonne marche de l’AGA**
* **Merci à Renée Anctil, propriétaire de l’Auberge le Vieux bicois pour la location d’une salle pour l’AGA.**

***Document préparé par Linda Lavoie, octobre 2021***

***ANNEXES***

**Redécoupage des districts électoraux 2020 – Chronologie détaillée**

**16 mars** - Adoption d’un projet de règlement de division du territoire de la ville de Rimouski en onze districts électoraux, qui vient considérablement modifier le territoire des deux districts électoraux Le Bic et Sacré-Cœur. Une des nouvelles limites proposées pour le Bic s’étend jusqu’à l’église de Sacré-Cœur, du côté est.

**25 mars** - Parution du premier avis public dans le journal L’Avantage, un délai de 15 jours est accordé aux citoyens et aux citoyennes pour manifester leur désaccord à l’endroit de ce projet de règlement**. Échéance : 9 avril.**

**30 mars -**Notre conseillère municipale Virginie Proulx diffuse sur Bic Amis (Facebook) un message informant du projet de redécoupage des districts électoraux de la ville de Rimouski, ainsi que des enjeux négatifs reliés à ce projet.

**1er avril** - Publication d’un deuxième avis public (CORRIGÉ). Cette parution était requise car l’Avantage n’avait pas été distribué correctement au Bic. Les gens doivent manifester leur désaccord auprès de la greffière, Monique Sénéchal, au plus tard le **16 avril.**

**1er avril – INFOLETTRE « AVIS IMPORTANT aux membres et amis du Comité du patrimoine »** et diffusion du même message sur la page Facebook du Comité et de Bic Amis.

**6 avril**- Demande de la part de la Ville à la ministre des Affaires municipales à l’effet de suspendre la procédure d’adoption dudit règlement considérant le contexte de la pandémie.

**7 avril**- Les coprésidentes du Comité du patrimoine rédigent une ***« Lettre ouverte aux élus  - Le découpage des districts électoraux : une question de démocratie ».*** Ladite lettre est également transmise aux médias régionaux, à plusieurs intervenants, à la direction régionale et à la ministre des Affaires municipales ainsi qu’au député Harold Lebel.

**8 avril** - Publication intégrale de notre ***« Lettre ouverte aux élus de la ville de Rimouski – le découpage des districts électoraux : une question de démocratie ».*** L’Avantage – rubrique OPINION – Charles Lepage.

**4 mai**-Le maire ayant annoncé inadéquatement l’arrêt de la procédure…, une reprise a été nécessaire, malgré que sur les 245 opposants requis, 177 personnes avaient déjà manifesté leur désaccord.

La conseillère municipale Virginie Proulx (Le Bic) et le conseiller municipal Grégory Thorez (Sainte-Odile) manifestent officiellement leur opposition au projet de règlement. Le libellé de certains éléments pris en considération pour la reprise du processus est, pour le moins questionnable. On invoque, entre autres, que l’on veut *« permettre aux électeurs de faire valablement connaître leur opposition (…). »*

**5 mai - « Rimouski reprend ses démarches pour le redécoupage des districts électoraux », Le Soir, Pierre Michaud.**

**12 mai**  -  **« Redécoupage électoral : Le Bic craint de perdre son caractère villageois » signé par Rémy Bourdillon**, **Le Mouton noir numérique.**

**15 mai**-Expédition d’un très long courriel à la greffière contenant des interrogations précises sur le libellé de la résolution du 4 mai et l’incohérence de la démarche. Copies conformes à la direction régionale, à la ministre des Affaires municipales, au député Harold Lebel et au bureau des plaintes du Directeur général des élections.

**19 mai**  - Échange téléphonique entre Linda Lavoie et Denis Côté, professionnel à la direction régionale du ministère des Affaires municipales relativement aux critères énoncés sur le site web de la CRE, notamment le « respect des communautés naturelles » et le « sentiment d’appartenance » de la population à l’égard de leur territoire respectif. » *« Seulement les Îles-de-la-Madeleine sont considérés en tant que communauté naturelle… » cf. Denis Côté.*

**22 mai** - Aucune réponse de la greffière, et en dépit de simples accusés réception de notre courriel du 15 mai, nous recevons un courriel de la part de Benoit Coulombe, avocat au Bureau des plaintes, Directeur général des élections, qui reprécise les obligations énoncées dans la Loi sur les élections et les référendums (LERM), mais il écrit aussi : *« Nous comprenons toutefois les questionnements que les décisions du conseil municipal peuvent soulever. Dans ce cadre, des discussions sur l’application par la municipalité des dispositions de la LERM sont actuellement en cours entre la municipalité et la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l’Habitation. »*

**1er juin** - Rédaction et expédition de la part du Comité d’un courriel dont l’objet est : ***« Les enjeux réels du redécoupage des districts électoraux*** », un fichier est joint à ce courriel dont le texte reprend tout le **cheminement** du dossier et indique que l’objectif est de sensibiliser le plus grand nombre de personnes à cette problématique qui risque fortement de « passer sous le radar ». Courriel transmis à tous les membres du conseil municipal de la ville de Rimouski, au directeur général Claude Périnet, à la directrice régionale du ministère des Affaires municipales Maryse Malenfant, à la ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest, au député péquiste Harold Lebel, à la CRE, aux médias et en c.c.i. aux membres du Collectif citoyen pour le statu quo des districts électoraux et à l’ex-ministre Rémy Trudel.

**« Redécoupage électoral : labyrinthe en vue à Rimouski » Article de Rémy Bourdillon, Mouton noir électronique.**

**2 juin - Entrevue radio de Linda L. – CKMN-FM, Francis Belzile, journaliste**

**3 juin**- Parution d’un autre avis public titré : PROCÉDURE D’ADOPTION – REPRISE DE L’ÉTAPE D’OPPOSITION, dont l’échéance est le **18 juin.** Cette fois, en plus des 2 pages habituelles de l’avis public « traditionnel » une pleine page de journal est consacrée à des explications sur le processus et sur la proposition de la ville. On occulte, de nouveau, totalement les critères de « respect des communautés naturelles » et du « sentiment d’appartenance » qui peuvent pourtant être pris en considération dans le processus.

**INFOLETTRE**: **« ATTENTION Reprise de l’étape d’opposition au redécoupage des districts électoraux ».** Diffusion également sur la page FB du Comité et de Bic Amis.

**11,12 juin** - Expédition à une trentaine de personnes (à partir du carnet personnel de Linda Lavoie) d’un courriel dont l’objet est : IMPORTANT à lire s.v.p. – contenant un fichier titré « Je m’oppose »  qui propose un libellé pour permettre de s’opposer au projet de redécoupage des districts électoraux (échéance 18 juin).

**15 juin – « L’église de Saint-Pie-X ne fait plus partie … de Saint-Pie X », Journal Le Soir, Pierre Michaud.**

**16 juin** - **« À Sainte-Blandine, pas assez d’informations sur le découpage électoral »** **Rémy Bourdillon, Le Mouton noir numérique.**

– **« Le processus de redécoupage des districts électoraux actuels de la ville de Rimouski suscite beaucoup de confusion, en attendant la date limite de ce jeudi pour ceux qui souhaitent s’y opposer ». Le Soir, Pierre Michaud.**

**22 juin** – **« Deux fois plus de signatures que le seuil minimal pour la consultation – Des opposants au changement des districts électoraux s’en réjouissent.» Le Soir, Pierre Michaud.**

**7 juillet** -« **Des Bicois vont défendre leur identité lors de la consultation », Le Soir, P.M.**

**8 juillet**- Avis public dans l’Avantage, annonce d’une Consultation publique ÉCRITE organisée par la Ville de Rimouski, du **9 au 23 juillet**. On peut lire que « Suite à cette période de consultation publique écrite….. le conseil adoptera, avec ou sans modifications un règlement lors de la séance du 17 août 2020.

**13 juillet** –**INFOLETTRE : « IMPORTANT : Consultation publique écrite sur les districts électoraux – Date dépôt des commentaires : 9 au 23 juillet. »**

**17 juillet – « Redécoupage électoral : pessimisme au Bic », Le Mouton noir, R.Bourdillon.**

**« Une consultation publique sur Zoom pour le redécoupage des districts électoraux », Le Soir, Pierre Michaud.**

**20 juillet** – **INFOLETTRE DE RAPPEL** à quelques jours de la date d’échéance.

**21 juillet** - Dépôt par des membres du Comité du patrimoine, sur des bases individuelles, de lettres ou de mémoires, auprès du greffe de la ville de Rimouski.

**29 juillet** – **« Un ancien conseiller du Bic s’estime discriminé ». Le Mouton noir, R.Bourdillon**

* Consultation publique sur la plateforme ZOOM organisée par la ville de Rimouski en complément à la consultation publique écrite. D’entrée de jeu, la ville présente un long document « Power point » faisant valoir les éléments qu’elle prend en considération.
* Liste des personnes participantes :

Raphaël Arsenault, Ici Saint-Robert

Serge Lévesque, ancien maire du Bic

André Marsolais, Le Bic

Pierre-Luc Morin, Le Bic

Sylvain Trudel, Le Bic

Ginette Blais, Le Bic

Pauline Côté, Le Bic

Linda Lavoie, Le Bic

Jean-François Deschênes, Sacré-Cœur

Régis McCullen, Le Bic

Claire Dubé, Saint-Robert

**30 juillet- « La spécificité du Bic s’invite à la consultation publique sur le redécoupage électoral », Le Mouton noir, R.Bourdillon.**

**« Ici Saint-Robert propose d’ajouter un district électoral », Le Soir, Alexandre D’Astous.**

**« Un nouveau découpage électoral ou quand la démocratie est sous le tapis » - Mouton noir, juillet – août 2020, vol.** **25, no 6** : **Article signé par les membres du Collectif citoyen pour le statu quo des districts électoraux :** Linda Lavoie, Valérie Jean, Pierre-Luc Morin, Jacinthe Carbonneau, Jean-François St-Pierre, Jean Munro, Jean Richard, Danielle Brabant, Laurie Cardinal (résidents du district Le Bic); Jean-François Deschênes (résident du district Sacré-Cœur); Caroline Bérubé (résidente du district Nazareth).

**19 août –** Suite à la consultation publique écrite et celle tenue via ZOOM, publication d’un Avis public annonçant la modification du projet de règlement en déplaçant la limite prévue du district Le Bic de l’église de Sacré-Cœur, vers l’ouest au chemin de l’Anse aux Sables, la consultation a lieu du **20 août au 3 septembre**. Si ce compromis, jugé acceptable par la ville n’est pas accepté, il faut de nouveau 245 opposants à ce projet de règlement modifié, et cette fois, les gens doivent s’adresser individuellement ou collectivement à la Commission de la représentation électorale.

**19 août -** **« Un comité de citoyens serait en formation » - Tout n’est pas joué dans le redécoupage des districts électoraux. Le Soir, P.Michaud.**

**Districts électoraux : « Un compromis que je trouve intéressant - Marc Parent », L’Avantage, Charles Lepage.**

**21 août - INFOLETTRE : Districts électoraux - Dernière intervention possible auprès de la Commission de la représentation électorale.**

**24 août**- En plus de la transmission de l’Infolettre, Linda L. transmet à une trentaine de personnes un courriel dont l’objet est : IMPORTANT – Dernière intervention à faire – Districts électoraux – cette fois auprès de la CRE. – Un total de 245 opposants est requis d’ici le **3 septembre**. Le courriel contient le fichier « Lettre CRE – opposition Le Bic ».

**« Des descendants de familles pionnières de Sacré-Cœur vont s’opposer », Le Soir, P.Michaud.**

**29 août** – **INFOLETTRE « Important toute dernière intervention – districts électoraux.** » Aussi, courriel à une trentaine de personnes non inscrites sur notre liste de membres/amis, expédition faite à partir des copies conformes reçues dans la messagerie du Comité du patrimoine : patrimoinebic@gmail.com

**30 août**- Près d’une quarantaine de personnes reçoivent de Linda Lavoie, au nom du Collectif citoyen un autre courriel rappelant l’importance de la dernière intervention possible auprès de la Commission de la représentation électorale (CRE).

Feuille de pétition installée au babillard de l’Épicerie Brillant.

**2 sept.– « Non, des « fonctionnaires du Québec » ne vont pas « charcuter » le Bic », Le Mouton noir, R.Bourdillon.**

**7 sept.-** **« Le dossier du redécoupage des districts électoraux à Rimouski est loin d’être arrivé à terme », Le Soir, P.Michaud.**

**30 sept.** - Avis public de la CRE dans l’Avantage annonçant la consultation publique écrite : mémoires, lettres ou courriels peuvent être transmis à la CRE au plus tard le 20 octobre. La visioconférence se tiendra le 21 octobre 2020, à 13 h 30 et à 18 h 30.

**2 oct.** **- « Redécoupage électoral à Rimouski : une nouvelle consultation le 21 octobre » , Le Mouton noir, R.Bourdillon.**

**9 oct**. **- INFOLETTRE : « Dernière consultation publique – Districts électoraux – Échéance 20 octobre. »**

**12 oct. -** Courriel à une quinzaine de personnes à l’aide des adresses électroniques obtenues en copie conforme, lors des étapes antérieures, afin de leur demander encore et pour une toute dernière fois de manifester leur opposition.

**13 oct. - « Districts de Rimouski : à la CRE de trancher », Radio-Canada, Michel-Félix Tremblay,**

**21 oct.** - Tenue de la visioconférence organisée par la CRE, en présence du président de la Commission, Pierre Reid, du commissaire Serge Courville et de la secrétaire de la Commission et adjointe au président, Catherine Lagacé, cette dernière anime la rencontre. Bruno Jean, également commissaire à la CRE, détient une propriété dans le district Le Bic, et conséquemment ne peut participer à la visioconférence.

Participants à 13 h 30 : Virginie Proulx, Marc Parent, Linda Lavoie, Jean-François Deschênes, Pierre-Luc Morin, Danielle Brabant.

Participants à 18 h 30 : Bertrand Dion, Jean Munro, Yvan Chouinard, Virginie Proulx, Jean-Martin Deschênes (Terrasse Arthur Buies), Jean Richard, Serge Lévesque.

**« Bras de fer rimouskois devant la CRE », Radio-Canada, Denis Leduc**

**22 oct.** - Entrevue radio de Linda L. – CKMN-FM, Francis Belzile, journaliste

**2 nov.** - « **La CRE devrait statuer d’ici la fin novembre », Le Soir, Alexandre D’Astous**

**25 nov.** - **« Redécoupage : Le Bic sauve sa peau », Le Mouton noir, R.Bourdillon.**

Avis public dans l’Avantage de la décision de la CRE, qui donne raison à la démarche citoyenne des gens du Bic et de Sacré-Cœur. Suite à une longue liste de « Considérant », qui reprennent la majorité des arguments utilisés tout au long du cheminement de ce dossier, on peut lire : « En conséquence, la CRE, en vertu des pouvoirs que lui accorde la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (chapitre E-2.2), décide et donne avis : a) Que le territoire du district numéro 11 du Bic correspond à celui de la Municipalité du Bic telle qu’elle existait avant l’annexion municipale du 16 septembre 2009; (…)

**16 déc.**- Journal L’Avantage, PROMULGATION de la part de la ville de Rimouski – Avis public est donné que le conseil municipal a adopté les règlements suivants : No 1183-2020 – Règlement concernant la division du territoire de la ville de Rimouski en onze districts électoraux (17 août 2020) (…) plus loin…. **« Le règlement 1183-2020 a été modifié par la Commission de la représentation électorale du Québec en ce qui concerne les districts 1, de Sacré-Cœur et 11, du Bic. Il est entré en vigueur le 25 novembre 2020, jour de la publication de la décision de la Commission. »**

**18 déc. - « Le district du Bic restera tel quel, tranche la CRE », Radio-Canada, télé et plate-forme numérique, Xavier Lacroix.** Aussi, diffusion d’un extrait de l’entrevue accordée par Linda Lavoie à Xavier Lacroix à l’émission radiophonique de l’après-midi avec Maude Rivard.

De nombreuses démarches téléphoniques, échanges, discussions, déplacements, etc. ont été nécessaires dans le cadre de ce dossier, qui a vu naître le **Collectif citoyen pour le statu quo des districts électorau**x, regroupant des gens des districts Le Bic et Sacré-Cœur. Un résident du Bic, Jean Richard, a élaboré et alimenté un site web dédié à cette problématique : [www.statuquorimouski.2021](http://www.statuquorimouski.2021) . En tant que chroniqueur et analyste politique à la radio CFYX- 93 FM, il a abordé, à plusieurs reprises certains aspects de ce dossier d’actualité municipale.

Les 8, 15 et 22 juin, les 9 et 19 juillet, les 6 et 19 août 2020 les membres du Collectif se sont réunis à divers endroits extérieurs, en raison des mesures de santé publique exigées par la pandémie de la COVID-19.

Enfin, en plus de cette chronologie liée au cheminement du dossier de redécoupage des districts électoraux, nous avons obtenu l’autorisation de reproduire à la toute fin de ce document, la lettre déposée par Danielle Brabant, le 20 octobre 2020, auprès de la Commission de la représentation électorale (CRE). Cet ajout est fait afin de conserver dans les documents officiels du Comité du patrimoine naturel et culturel du Bic, un exemple de la qualité des documents et lettres qui ont été soumis dans le cadre de la consultation écrite tenue par le CRE.